



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 2891

Texte de la question

COOPÉRATION POLICIÈRE AVEC LA TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Gaëtan Gorce, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Gaëtan Gorce. Le Président de la République nous a dit hier qu'il n'avait pas pris la juste mesure de ce qui c'était passé en Tunisie (" *Vous non plus !* " sur les bancs du groupe UMP), ce qui est très exactement ce que nous disions la semaine dernière dans cet hémicycle. Une fois n'est pas coutume, je veux remercier le Président de la République d'avoir ainsi rendu hommage au travail de l'opposition. (*Rires sur les bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Si vous n'avez pas pris la juste mesure des événements, vous n'avez pas non plus pris de mesures justes, c'est-à-dire appropriées à la situation. En effet, Mme Alliot-Marie ne s'est pas contentée de proposer une coopération policière qui devait s'adresser à un régime dont on a vu qu'il utilisait des moyens sanglants ; vous avez agi en ce sens. Nous avons appris la semaine dernière qu'un avion, chargé de sept tonnes de matériel de maintien de l'ordre, avait été affrété et s'apprêtait à partir, au moment même du départ de M. Ben Ali, et n'avait été arrêté que pour une raison tenant à la procédure du service des douanes. Cela veut donc dire que le ministère de l'intérieur, le ministère de la défense et le ministère des finances avaient donné leur accord à cette coopération policière avec le régime de M. Ben Ali.

Cela présente un mérite : rendre justice à Mme Alliot-Marie, comme vous souhaitiez le faire la semaine dernière : ce n'est pas seulement sa responsabilité qui est engagée désormais, c'est la responsabilité de tout le Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.*) C'est la politique que vous avez menée qui vous a conduits par votre aveuglement à aller jusqu'à proposer de tels moyens.

M. Richard Mallié. N'importe quoi !

M. Gaëtan Gorce. Ma question ira droit au but, monsieur le Premier ministre : si un avion a été préparé et a failli partir, combien d'autres ont été éventuellement envoyés ? Pouvez-vous nous garantir qu'aucun transfert de matériel de maintien de l'ordre n'a été assuré au bénéfice du régime de Ben Ali entre la mi-décembre et la mi-janvier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur Gorce, si vous posez des questions sur la position de la France à l'égard du régime tunisien, n'oubliez pas de poser ces mêmes questions à vos amis... (*Protestations sur les bancs du groupe SRC*)

M. Jean-Marc Ayrault. Ça suffit !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Posez-les en particulier à M. Jospin, à M. Strauss-Kahn ou au maire de Paris, si laudateurs à l'égard de M. Ben Ali. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Posez-les aussi à l'Internationale socialiste, qui a attendu le lundi suivant le départ de M. Ben Ali pour exclure son parti. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Je vous en prie, arrêtons les polémiques. Les enjeux sont bien trop importants. Je pourrais encore en dire beaucoup.

Pour répondre très précisément à votre question, je tiens à dire que notre coopération avec la Tunisie est essentiellement tournée vers l'aide aux populations, et depuis toujours,...

M. François Loncle. Ben tiens !

M. Roland Muzeau. Ben voyons !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. ...vers l'aide au développement, l'aide à l'éducation et à la formation, l'aide à la santé publique et l'aide au développement durable.

M. Bernard Roman. Et la police ?

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. En matière de police, les choses sont très claires. Nous entretenons avec la Tunisie une coopération extrêmement faible, essentiellement institutionnelle, qui se situe dans le cadre d'Interpol.

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Mensonges !

Mme Marie-Françoise Clergeau. Et les avions !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Nous n'avons rien à cacher en matière de coopération. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Et si vous voulez davantage d'éléments, je les tiens à votre disposition. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Gorce](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2891

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2011